

DÉFINITIONS

EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Le développement est efficace si grâce à des instruments, des politiques et des acteurs divers et complémentaires, il contribue, dans un cadre démocratique, à des changements durables portant sur les causes aussi bien que sur les signes extérieurs de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion.

PRINCIPES DE L'EFFICACITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES OSC

Les valeurs et les qualités sous-jacentes aux relations sociales et organisationnelles à promouvoir et à mettre en œuvre pour que ceux qui vivent dans la pauvreté et les populations vulnérables et marginalisées, sachent mieux faire valoir leurs droits.

LA PROBLÉMATIQUE

L'Open Forum aspire à obtenir un consensus sur les principes clés de l'efficacité pour le développement des OSC. Ces principes doivent définir les normes et les valeurs qui conditionnent ou constituent l'identité des OSC en tant qu'acteurs du développement. Ils doivent traduire les visions, les relations et les impacts des actions des OSC en matière de développement.

Encadré 5

Les principes de l'efficacité du développement des OSC dégagés par les participants au séminaire des pays du Nord « La société civile et l'efficacité de l'aide » qui a eu lieu à Bruxelles en octobre 2007 sont :

- Les actions des OSC sont **centrées sur les personnes** : leurs objectifs sont d'autonomiser les individus et les communautés, et de renforcer l'appropriation démocratique et la participation.
- Les actions des OSC **ciblent la pauvreté** : solidarité avec ceux qui revendiquent leurs droits.
- Les actions des OSC sont basées sur les **droits humains et la justice sociale**. Les actions des OSC sont basées sur des **partenariats authentiques et à long terme**, sur le respect et le dialogue, sur la reconnaissance de la diversité.
- Les actions des OSC visent à avoir **des impacts et des résultats durables**, elles reposent sur des approches sociales et sur l'apprentissage mutuel.
- Les OSC œuvrent à leur efficacité en **améliorant continuellement** leur transparence, leur reddition de comptes (aux ayants droit, aux gouvernements, aux donateurs, à leurs pairs, au public), leur indépendance vis-à-vis des États et leur coordination.

L'efficacité peut avoir différentes significations selon les différents acteurs, les différents contextes et les différents niveaux. Comme l'a montré le colloque « Dialogue entre la société civile du Nord et celle du Sud » de Nairobi, en novembre 2007, les OSC du Nord et celles du Sud ont des interprétations différentes de l'efficacité (voir l'encadré 6 ci-dessous).

Dans la mesure où l'Open Forum vise à identifier des principes de l'efficacité pour le développement des OSC faisant sens dans les nombreux différents contextes nationaux les principes cités dans les encadrés 5 et 6 peuvent constituer un point de départ pour les consultations.

Encadré 6	
Un autre ensemble de principes a été développé par les participants au « Dialogue entre la société civile du Nord et celle du Sud » de Nairobi, en novembre 2007. Les participants du Nord et ceux du Sud s'étaient séparés pour identifier ces principes.	
Principes des OSC du Nord	Principes des OSC du Sud
1. Efficacité du développement <i>non</i> de l'aide	Polarisation sur les plus pauvres et les exclus
2. Partenariat sur une base d'égalité	Justice sociale
3. Responsabilité mutuelle – droits humains	Transparence
4. Vision partagée – confiance	Solidarité sociale
5. Justice sociale – transparence – dialogue	Égalité
6. Engagement – diversité	Démocratie
7. Solidarité – renforcement des capacités – autonomie	Égalité entre les sexes
8. Valeurs commune	Traçabilité des finances
9.	Solidarité
10.	Participation
11.	Inclusion
12.	Respect mutuel et reddition des comptes
13.	Enseignements tirés et partage
14.	Indépendance vis-à-vis des politiques officielles

Si les principes doivent réellement orienter les façons de travailler des OSC et contribuer en pratique à des améliorations, il est important de tenir compte des défis auxquels elles sont confrontées. Certains de ces défis sont les suivants :

- **Faire la preuve de leur légitimité et de leur représentativité, défendre leur indépendance :** Les principes devront refléter toute la complexité de la légitimité et de la représentativité des OSC. Ils devront aussi être basés sur la reconnaissance que les OSC sont de plein droit acteurs du développement.

- **Poursuivre leurs objectifs en tant qu'acteurs du développement dans un environnement porteur** : Les recommandations sur les normes minimales pour que l'environnement soit favorable aux OSC constitueront des outils de référence lors des dialogues multipartites qui auront lieu à l'approche du quatrième Forum de haut niveau en 2011.
- **Reconnaître que les OSC sont les agents du changement social et le caractère central des droits humains dans leur conception de l'efficacité du développement** : Les principes de l'efficacité pour le développement des OSC devront prendre en compte la dimension politique du travail des OSC en matière de développement, ainsi que la diversité des OSC.
- **L'intégration des droits des femmes et l'égalité hommes-femmes** : Réaliser l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes sont des conditions préalables à l'efficacité du développement.
- **Le caractère central des partenariats authentiques et équitables fondés sur la responsabilité mutuelle et la solidarité sociale** : Ces valeurs fondamentales des OSC doivent continuer à guider leurs partenariats, en particulier les partenariats entre les OSC du Nord et celles du Sud. Les principes devront refléter ces valeurs. Mais ils devront aussi se rapporter aux différentes relations des OSC avec d'autres acteurs lors de leurs interventions pour le développement, que ce soit au niveau local, national ou international.
- **Clarifier et développer les mécanismes de rendu de comptes des OSC aux personnes dont elles défendent les intérêts** : Les OSC doivent en premier lieu prouver leur efficacité aux pauvres et aux exclus. Le défi est de développer des mécanismes qui permettent aux personnes concernées de donner leur jugement personnel sur les résultats des actions de développement et qui leur permettent aussi de demander des comptes aux donateurs et aux gouvernements, tout comme aux OSC.
- **Faire que les fonds fournis fassent l'objet d'une appropriation locale et démocratique** : Le débat sur les principes de l'efficacité pour le développement des OSC de développement devra nécessairement prendre en compte les rôles des OSC en tant que donateurs, bénéficiaires ou intermédiaires de l'aide.
- **S'engager avec les autres acteurs du développement dans le cadre de la réforme de l'architecture de l'aide** : Les principes de l'efficacité du développement et les discussions sur les normes minimales pour que l'environnement soit porteur doivent refléter cet aspect essentiel de la nature du travail des OSC.

Il n'y a pas de bonne et de mauvaise façon de définir les principes de l'efficacité pour le développement des OSC. S'ils doivent être des principes largement applicables, il faut les exprimer en termes courants, simples, accessibles et compréhensibles. Il peut être utile de distinguer trois types de principes :

- **Les principes « aspirationnels »** : Ces principes sont centrés sur ce que les acteurs de la société civile voudraient que le monde devienne grâce à leurs actions pour le développement. Ils traduisent leur vision du développement et leur mandat.
- **Les principes opérationnels** : Ces principes sont centrés sur la façon dont les OSC doivent opérer ; ils guident leur travail quotidien sur le terrain ; ils guident leurs partenariats et leurs relations avec les autres OSC, les autres parties prenantes et les personnes dont elles représentent les intérêts.

- **Les principes relatifs aux impacts de leurs actions** : Ces principes peuvent définir les effets que, selon leurs mandats, les OSC cherchent à produire sur la vie personnelle des gens, en termes d'autonomisation, de réalisation des droits humains et de changement durable.

Il est primordial que les principes, même s'ils sont aspirationnels, puissent se traduire par des indicateurs, qui permettront aux OSC de mettre au point des directives, et sur lesquels les OSC pourront engager leur responsabilité. L'objectif de l'Open Forum étant d'obtenir un consensus sur des principes directeurs, il sera important que les participants hiérarchisent les principes identifiés lors des consultations de façon à indiquer clairement leur degré d'importance.

DES QUESTIONS

1. En considérant les ébauches de principes données ci-dessus, quelles sont les valeurs et quels sont les principes (aspirationnels, opérationnels ou relatifs aux impacts) qui sous-tendent le travail de votre organisation et / ou celui des OSC de votre pays / région / secteur ? En quoi s'appliquent-ils à la mission et / ou au mandat de votre organisation ?
2. Quels termes utiliseriez-vous pour caractériser l'efficacité de votre organisation ?
3. Comment vos valeurs et vos principes se traduisent-ils dans le fonctionnement au jour le jour et dans les relations au quotidien de votre organisation ?
4. En quelle façon le plus important des principes identifiés lors de la consultation concerne-t-il l'impact que peuvent avoir des acteurs extérieurs sur l'efficacité dans le développement des OSC ?

RESSOURCES

Lenneberg C., 2008, "Update on issues and principles for CSO effectiveness".
http://www.cso-effectiveness.org/IMG/pdf/Conny_Lenneberg.pdf

Reality Check, "Civil Society and Development Effectiveness: Another View", août 2008.
http://realityofaid.org/downloads/realitycheck_aug2008.pdf

Report of the "North-South civil society Dialogue", sponsorisé par le Groupe consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide, Nairobi, novembre 2007. <http://www.cso-effectiveness.org/-Advisory-Group-on-Civil-Society-.html>

Report of the "CSO Northern Regional Workshop", sponsorisé par le Groupe consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide, Bruxelles, octobre 2007 <http://www.cso-effectiveness.org/-Advisory-Group-on-Civil-Society-.html>

Pour des ressources en espagnol, allez sur <http://www.alop.or.cr/trabajo/publicaciones/>

Traduit par le programme européen de CONCORD.